



MINISTÈRE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou  
BENIN  
Tél: +229 21 30 25 70  
travail.infos@gouv.bj  
www: travail-gouv.bj

**ARRÊTÉ**

**ANNEE 2023 N°006/MTFP/DC/SGM/DPAF/DGFP/SA/002SGG23**

portant nomination des chefs de département et leurs adjoints à la Direction  
Générale de la Fonction Publique

**LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n° 2022-33 du 09 décembre 2022 portant loi de finances pour la gestion 2023 ;
- vu la loi n° 2015-18 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 portant statut général de la Fonction publique, telle que modifiée par la loi n° 2017-43 du 02 juillet 2018 et la loi n° 2018-35 du 05 octobre 2018 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-562 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique tel que modifié par le décret n° 2022-661 du 23 novembre 2022 ;
- vu l'arrêté n° 2022-026/MTFP/DC/SGM/DGFP/SA/022SGG22 du 23 mai 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de la Fonction Publique ;

Considérant les nécessités de service,

## ARRÊTE

### Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées ainsi qu'il suit, à la Direction Générale de la Fonction Publique. Il s'agit de :

#### 1- Chefs de département

- Monsieur **ATCHOU Philémon**, Chef du département de la réglementation et du suivi des carrières ;
- Madame **ZENONTIN Zita Emma** épouse **DOSSA-DAH**, Chef du département des retraites et des archives ;
- Madame **AHOUANOGBO Elodie**, Chef du département des études, du contentieux et du régime disciplinaire ;
- Monsieur **IDOHOU Prosper Alabi**, Chef de la cellule de gestion du fichier unique de référence et de la programmation des effectifs.

#### 2- Chefs adjoints de département

- Monsieur **BOTON William Achille Elysée Mékoudé**, Chef adjoint du département de la réglementation et du suivi des carrières ;
- Monsieur **ASDE Coovi Robert**, Chef adjoint du département des retraites et des archives ;
- Monsieur **GODJO-MEGNI Guillaume Eric Edgard**, Chef adjoint du département des études, du contentieux et du régime disciplinaire ;
- Monsieur **ALLOGANVINON Tokanmè Simon**, Chef adjoint de la cellule de gestion du fichier unique de référence et de la programmation des effectifs.

### Article 2

Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires et sera publié partout où besoin sera.

Cotonou, le 08 FFV 2023



**Adidjatou A. MATHYS**

#### Ampliations :

PR 01 ; AN 01 ; CC 01 ; Cour des Comptes 01 ; HCJ 01, CES 01 ; HAAC 01 ; SGG 01 ; SGPR : 01 ; MEF 01 ; MTFP 01 ; Autres ministères 22 ; Autres Directions/MTFP 15 ; Intéressés 08 ; JO 1.